

Les enfants assistent-ils aux services religieux?

par Frank Jones

Une des décisions importantes que doivent prendre les parents à l'égard de leur jeune famille concerne l'enseignement religieux ou moral de leurs enfants. Cette décision peut également être une des plus litigieuses, à la fois entre les parents, qui ne partagent peut-être pas la même religion ou les mêmes convictions au sujet de l'éducation des enfants, et parfois aussi entre les parents et les autorités scolaires.

Que savons-nous concernant les pratiques religieuses des enfants? Est-il vrai que peu d'enfants canadiens vont à l'église, à l'école du dimanche ou fréquentent d'autres lieux de culte? Les enfants appartenant à un groupe confessionnel sont-ils plus susceptibles d'assister à des services religieux que les autres? Est-ce que ces enfants doivent sacrifier le sport, les leçons de musique ou les activités de groupe pour assister aux activités religieuses?

À partir des données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), menée pour la première fois en 1994-1995, nous soulevons dans le présent article certaines questions liées à la pratique religieuse chez les enfants de moins de 12 ans.

Un enfant sur trois assiste régulièrement à des services religieux

Plus du tiers des enfants canadiens de moins de 12 ans, soit 36 %, assistaient à des services religieux au moins une fois par mois et la majorité d'entre eux

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article est basé sur les données recueillies dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) de 1994-1995¹. L'ELNEJ est menée tous les deux ans par Statistique Canada pour le compte de Développement des ressources humaines Canada. Elle vise à obtenir une meilleure compréhension des facteurs qui ont une incidence sur le développement de l'enfant au fil des ans.

L'ELNEJ de 1994-1995 a permis de recueillir des données sur plus de 22 500 enfants, des nouveau-nés aux enfants de 11 ans, vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces (excluant les enfants autochtones vivant sur les réserves). Les renseignements ont été recueillis sur les enfants et leur famille dans le cadre d'une interview réalisée avec la « personne connaissant le mieux l'enfant ». Pour obtenir les données sur le rendement scolaire, les enseignants et les directeurs d'école ont été appelés à évaluer le développement scolaire de l'enfant. Enfin, les enfants de 10 et 11 ans ont été interrogés sur leur famille, leurs amis et leur école. Les renseignements seront recueillis sur les mêmes enfants, tous les deux ans, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte.

Enfant : Toute personne de moins de 12 ans. Cependant, ce ne sont pas toutes les données qui sont recueillies pour tous les enfants. À titre d'exemple, les renseignements sur la participation à des activités supervisées ne sont pas recueillis pour les enfants âgés de moins de quatre ans.

Personne connaissant le mieux l'enfant : Dans 98 % des cas, la personne connaissant le mieux l'enfant est un des parents de l'enfant, habituellement la mère; c'est pourquoi nous utilisons dans le présent article « mère » ou « parent » comme synonyme de personne connaissant le mieux l'enfant.

Participation régulière : La participation à des services religieux au moins une fois par mois durant l'année précédant l'enquête.

1. L'ELNEJ de 1996-1997 n'inclut pas de données sur la religion et les pratiques religieuses.

y assistait chaque semaine. Une autre proportion d'enfants (22 %) y assistaient moins souvent, mais y allaient au moins une fois durant l'année. La grande majorité d'entre eux étaient accompagnés d'un parent, le plus souvent par la mère.

La fréquence de participation (hebdomadaire ou mensuelle) variait considérablement selon l'âge de l'enfant, le sexe, la région de résidence et l'appartenance religieuse. Elle augmentait généralement jusqu'à ce que

les enfants aient l'âge de huit ans, puis elle commençait à se stabiliser¹. Par ailleurs, les filles étaient proportionnellement plus nombreuses (38 %) que les garçons (34 %) à assister à des services religieux sur une base régulière. Enfin, c'est dans les provinces de l'Atlantique que le taux de fréquentation régulière était le plus élevé (52 %), tandis qu'il était le plus faible (19 %) au Québec.

Les plus grandes différences relevées au chapitre de la participation régulière

des enfants à des services religieux étaient attribuables à l'appartenance religieuse. C'est parmi les enfants des Témoins de Jéhovah (90 %), des confessions religieuses chrétiennes plus restreintes (64 %) et des communautés baptistes (60 %) que le taux de fréquentation hebdomadaire était le plus élevé. Ces chiffres étonnent peu, car ces groupes confessionnels sont généralement considérés comme conservateurs. En revanche, les enfants appartenant à des religions qui, selon bon nombre d'observateurs, représentent les principaux groupes confessionnels, comme l'Église anglicane et l'Église unie, obtenaient les taux de participation hebdomadaire les plus faibles (18 %).

Par ailleurs, la non-participation semblait être la plus élevée dans les groupes qui affichaient également les taux de participation hebdomadaire les plus faibles, à l'exception de l'Islam. Alors qu'une forte proportion d'enfants musulmans (44 %) assistaient à des services religieux islamiques chaque semaine, c'est également dans ce groupe que l'on avait observé le taux de non-participation le plus élevé (39 %) durant l'année précédant l'enquête.

La mère et la famille sont des facteurs qui influent considérablement sur la participation des enfants

Comme c'est le plus souvent à la mère qu'incombe l'éducation informelle des enfants², il n'est pas surprenant de constater que le niveau de scolarité de

TSC Plus du tiers des enfants assistent régulièrement à des services religieux¹ et la plupart sont accompagnés d'un parent...

	Fréquence de participation			
	Chaque semaine	Chaque mois	À l'occasion	Pas du tout
	%			
Enfant	23	13	22	42
Parent y assistant avec l'enfant ²	81	77	90	100
... mais leur participation varie considérablement selon leur appartenance religieuse				
Catholique	22	18	31	29
Église unie	18	18	30	34
Anglicane	18	16	30	36
Presbytérienne	39	10	23	29
Luthérienne	29	18	29	24
Baptiste	60	10	12	17
Islam	44	--	--	39
Témoins de Jéhovah	90	--	--	--
Autres ³	64	10	--	16

Nota : La taille des échantillons pour les enfants des religions orthodoxe orientale, juive, bouddhiste, hindoue et sikhe était trop faible pour produire des estimations fiables.

-- Échantillon trop petit pour produire des estimations fiables.

1. Assiste à des services religieux toutes les semaines ou tous les mois.

2. La personne connaissant le mieux l'enfant y assiste au moins aussi souvent que celui-ci.

3. Groupes confessionnels plus restreints, principalement chrétiens.

Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995.

1. Selon une étude, l'attitude des enfants à l'égard de l'enseignement religieux (par exemple, l'école du dimanche) change entre l'âge de 8 et 15 ans, bien que leur attitude à l'égard de l'école, elle, ne change pas. L.J. Francis, « The decline in attitudes towards religion among 8-15 year olds », *Educational Studies*, vol. 13, n° 2, 1987, p. 125 à 134.

2. Selon R. Bibby, la mère est la personne qui influe le plus sur l'identification de l'enfant à une religion. « La persistance de l'identification à une religion chrétienne au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1997.

la mère et son activité sur le marché du travail influent sur la participation de l'enfant à des services religieux³. La nature de ce lien peut toutefois en surprendre certains.

Premièrement, le taux de participation régulière chez les enfants augmentait en même temps que le niveau de scolarité de la mère. Le taux a augmenté, passant de 30 % chez les enfants dont la mère n'avait pas terminé ses études secondaires à 40 % chez ceux dont la mère avait un diplôme universitaire. Cette conclusion semble contredire une croyance populaire selon laquelle les gens qui sont moins scolarisés sont plus susceptibles d'assister régulièrement à des services religieux. Les résultats de l'ELNEJ viennent toutefois appuyer ceux d'une étude antérieure qui a révélé que les familles de situation socioéconomique plus élevée sont plus susceptibles d'amener leurs enfants à l'église; par contre, les enfants de familles dont la situation socioéconomique est plus faible ont tendance à avoir une attitude plus positive à l'égard du christianisme⁴.

Deuxièmement, on pourrait s'attendre à ce que les mères qui travaillent à temps plein soient proportionnellement moins nombreuses à amener leurs enfants à des services religieux compte tenu de leurs plus

grandes contraintes temporelles. Les données recueillies corroborent en partie cette dernière allégation : seulement le tiers environ des enfants (35 %) dont les mères travaillaient à temps plein assistaient régulièrement à des services religieux, comparativement à 43 % de ceux dont les mères travaillaient à temps partiel. Le taux de participation des enfants dont la mère n'avait pas de travail rémunéré était presque identique à celui des enfants dont la mère travaillait à temps plein (34 %). Toutefois, les mères sans travail rémunéré sont plus susceptibles de s'occuper d'enfants en très bas âge, qu'elles considèrent peut-être trop jeunes pour tirer avantage d'une pratique religieuse⁵.

La taille et la structure de la famille influent également sur la probabilité d'assister à des services religieux. Ainsi, les enfants qui vivent avec leurs deux parents biologiques étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux (38 %) à assister régulièrement à des services religieux que ceux

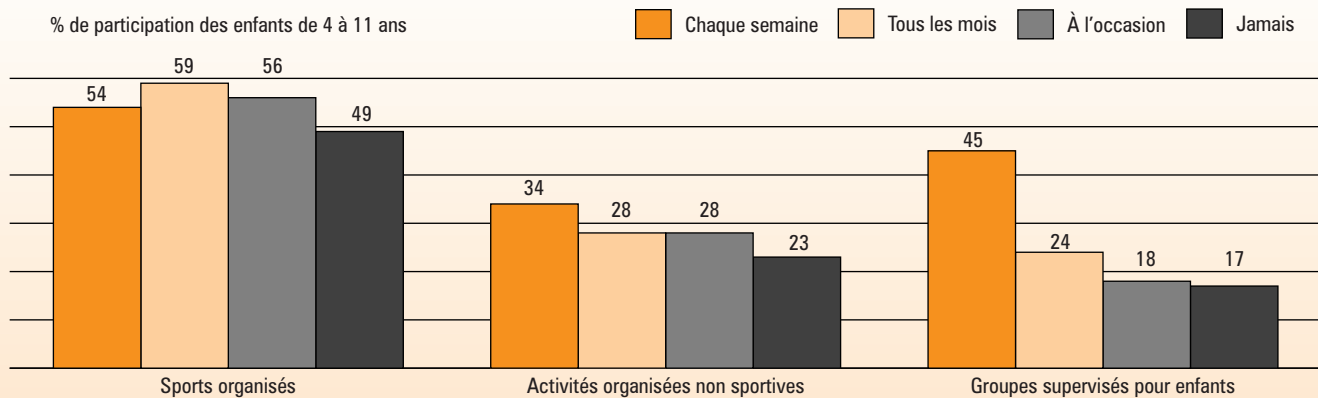
vivant dans des familles monoparentales (28 %) ou dans des familles reconstituées (31 %). Le nombre d'enfants influe également sur la fréquentation régulière à des services religieux, les enfants issus de familles plus nombreuses étant beaucoup plus susceptibles d'assister au moins une fois par mois à ces services. Alors que 24 % des enfants issus de familles où ne vit qu'un enfant assistaient à des services religieux, cette proportion atteignait 52 % dans les familles de quatre enfants et plus. Cette situation peut tout simplement refléter le fait que les familles nombreuses sont plus susceptibles d'avoir des enfants plus âgés et que les parents amèneront

5. Selon une étude américaine menée durant les années 70, la participation des parents diminue lorsque ceux-ci ont des enfants d'âge préscolaire et elle augmente chez ceux qui ont des enfants d'âge scolaire. C. Azzi et R. Ehrenberg, « Household allocation of time and church attendance », *Journal of Political Economy*, vol. 83, n° 1, 1975, p. 27 à 56.

3. Une étude basée sur des données australiennes laisse croire qu'un plus faible taux d'activité des femmes constitue un facteur plus important que leur rôle traditionnel dans l'éducation des enfants pour expliquer une plus grande pratique religieuse. D. De Vaus et I. McAllister, « Gender differences in religion : a test of the Structural Location Theory », *American Sociological Review*, vol. 52, n° 4, 1987, p. 472 à 581.

4. L.J. Francis, Paul R. Pearson et D.W. Lankshear, « The relationship between social class and attitude towards Christianity among 10- and 11-year old children », *Personality and Individual Differences*, vol. 11, n° 10, 1990, p. 1019 à 1027.

TSC	Le taux de participation régulière chez les enfants augmente avec le niveau de scolarité de la mère		
	Enfant assiste à des services religieux		
	Régulièrement	À l'occasion	Pas du tout
	%		
Scolarité			
Études secondaires non terminées	30	20	50
Études secondaires terminées	34	24	42
Études postsecondaires non terminées	36	22	42
Études collégiales terminées	36	22	42
Études universitaires terminées	40	22	38
Situation vis-à-vis de l'activité			
Inactif(ve)	34	20	46
Travaille à temps partiel	43	20	37
Travaille à temps plein	35	24	41
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995.			



Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995.

probablement toute la famille à des services religieux plutôt qu'un seul enfant.

La fréquentation des enfants à des services religieux réduit-elle leur participation à d'autres activités?

La participation fréquente à des services religieux ne réduit pas la probabilité que l'enfant âgé de 4 à 11 ans participe également à des sports organisés ou à des activités non sportives comme des leçons de musique ou qu'il fasse partie de groupes comme les jeannettes ou les louveteaux, bien au contraire. En effet, les enfants qui assistaient régulièrement à des services religieux étaient aussi proportionnellement plus nombreux à participer à chacun de ces trois types d'activités. Par exemple, 54 % des enfants qui assistaient à des services religieux sur une base hebdomadaire et 59 % de ceux qui y assistaient sur une base mensuelle étaient inscrits à des activités sportives hebdomadaires, comparativement à 49 % des enfants de 4 à 11 ans qui n'assistaient pas du tout à des services religieux. La différence est encore plus grande si l'on compare la participation des enfants à des

groupes supervisés de garçons et de filles — les proportions étant alors de 45 % pour les enfants assistant chaque semaine à des services religieux et de 17 % pour ceux qui n'y assistaient pas du tout. Cette dernière conclusion n'a rien de surprenant, car bon nombre de parents considèrent probablement la participation de leurs enfants à des activités organisées comme un mode informel d'éducation qui leur enseigne des valeurs complémentaires à celles acquises à la maison et répétées durant les services religieux.

Résumé

Plus du tiers des enfants canadiens de moins de 12 ans assistent à des services religieux au moins une fois par mois. La participation augmente avec l'âge de l'enfant et le niveau de scolarité de la mère. Les mères actives sur le marché du travail sont plus susceptibles d'amener leurs enfants à un lieu de culte que celles qui ne travaillent pas à l'extérieur, tandis que les mères seules sont moins susceptibles de le faire que les mères de famille mariées. Loin de réduire la participation des enfants à des activités sportives, à des leçons de musique ou à des groupes supervisés, le fait qu'ils assistent à des

services religieux augmente au contraire la probabilité qu'ils participent également à ces autres activités.

TSC

Frank Jones est analyste principal à la Division de l'analyse des enquêtes des ménages et du travail de Statistique Canada.